

Bilan & perspectives 2018-2022



.....
**Nouveau projet,
nouvelles ambitions !**

adelphe

CE QUE NOUS AVONS RÉUSSI ENSEMBLE...

1993 : tout commence pour Adelphe. En réponse à la Responsabilité Élargie du Producteur, dans un esprit entrepreneurial et solidaire, **le monde des Vins et Spiritueux s'associe aux verriers pour porter un projet de recyclage** du verre. Il est construit sur la prise en charge financière et technique par les entreprises elles-mêmes, de la collecte, du tri et du recyclage des emballages de leurs produits. Le projet est baptisé Adelphe.

PME engagée, elle n'a cessé d'accumuler les succès : de plus en plus d'entreprises lui ont fait confiance, lui déléguant leur obligation et s'appuyant sur son expertise pour enrichir leur stratégie et leurs projets environnementaux sur l'emballage.

Adelphé est devenue une société de services aux entreprises, œuvrant pour l'intérêt de ses clients et l'intérêt général.

En effet, grâce à l'investissement financier de ses clients, à l'engagement des collectivités locales sur le terrain et à l'implication et la compétence technique des acteurs de la reprise des matériaux et du recyclage, **Adelphé a largement contribué au développement de la collecte sélective.**

Aujourd'hui, 2 emballages sur 3 sont recyclés. Le nouvel agrément qui s'ouvre va permettre de dépasser ces résultats grâce à l'innovation et l'expérimentation sur terrain en matière d'éco-conception des emballages, de collecte, de mobilisation des Français et de tri industriel.

Notre projet, présenté dans ce document, s'appuie sur les réussites de notre bilan, dont récemment les succès du *Plan de relance*¹, et sur notre ambition : **faire progresser le recyclage des emballages à coût maîtrisé et apporter de la valeur à nos clients.**



Georges Ortola

Vigneron dans l'Aude
Président d'Adelphé
Administrateur d'Eco-Emballages

¹ Plan d'actions 2014-2016 de 90 millions d'euros financé par Eco-Emballages et Adelphé pour soutenir et accompagner des projets de développement de la collecte et du tri.

25 ANNÉES D' ACTIONS POUR LA COLLECTE, LE TRI ET LE RECYCLAGE

- **Un engagement durable** des acteurs ;
- **Une filière structurée** et pérenne ;
- **Un réseau national** qui permet à tous les Français de trier les emballages.

DES ENTREPRISES ET DES COLLECTIVITÉS MOBILISÉES

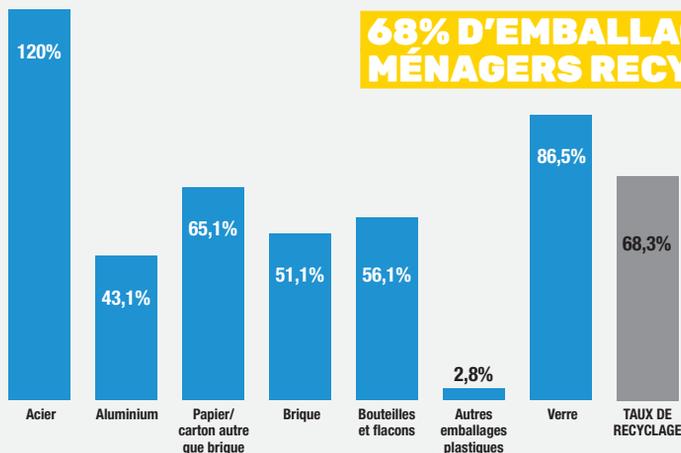
- **50 000 entreprises** financent le dispositif ;
- **Près de 1 000 collectivités locales** organisent la collecte et le tri partout en France.

DES CITOYENS ENGAGÉS

- **87% des Français** trient leurs emballages ;
- En 2016, ils ont trié chacun 47,6 kg d'emballages ;
- Le geste de tri est devenu leur 1^{er} geste environnemental.

UN DISPOSITIF CRÉATEUR DE VALEUR ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

- **28 000 emplois de proximité** créés au sein de la filière du tri et du recyclage ;
- **89% du recyclage** est effectué en France ;
- La revente des matériaux rapporte **entre 200 et 250 millions d'euros** chaque année.



GRÂCE AU RECYCLAGE, L'ÉMISSION DE 2,1 MILLIONS DE TONNES DE CO₂ EST ÉVITÉE CHAQUE ANNÉE,

soit 1 million de voitures en circulation en moins pendant 1 an.

BILAN 2011-2016

SIX ANNÉES DE PROGRÈS...



Au cours du dernier agrément, la collecte, le tri et le recyclage des emballages ont clairement progressé. Cette réussite est celle de tous les acteurs du dispositif national. C'est aussi celle du *Plan de Relance du tri et du recyclage* lancé dès 2014 par Eco-Emballages et Adelphe.

DES EMBALLAGES + RÉDUITS ET + RECYCLABLES

Depuis le milieu des années 90,

les entreprises ont pris conscience de la nécessité de viser « le juste emballage »

pour le conditionnement de leurs produits : ni trop, ni trop peu, afin d'éviter le gaspillage tout en assurant les fonctions essentielles de protection, conservation et transport du produit.

Ainsi, dès 1994, certains secteurs d'activité ont adopté des emballages éco-conçus, en cassant parfois les codes du marché. Dans le secteur du vin, le Comité Champagne a généralisé la bouteille de 835g (65g de verre en moins par bouteille) à toute la profession. Dans le secteur du Médicament, les actions de réduction du volume des blisters et du poids des étuis en carton se sont multipliées. **Adelphe a contribué à ces progrès environnementaux** - sources

d'économies pour les entreprises - avec

**11 186 TONNES
D'EMBALLAGES
SONT ÉVITÉES**

EN MOYENNE
CHAQUE ANNÉE
DEPUIS 2007

la diffusion d'expertises ciblées et le développement de services et d'outils d'accompagnement.

Avec la réduction à la source, la recyclabilité est l'autre enjeu de l'éco-conception.

Deux appels à projets lancés par Eco-Emballages et Adelphe ont permis de rendre certains emballages de produits de consommation courante plus compatibles avec les procédés de recyclage.

Ces actions de R&D vont se poursuivre durant le prochain agrément.

Exemples d'emballages réduits

BOUTEILLES
D'EAU - 1,5 L
PLASTIQUE



- 40%

BOUTEILLES
DE CHAMPAGNE - 75 CL
VERRE



- 7%

CANETTES
33 CL
ACIER



- 18%



**PRÈS
DE 100%
DES FRANÇAIS
ONT ACCÈS
AU TRI**

**+5%
DE VERRE
COLLECTÉ
+15%
POUR
LES AUTRES
MATÉRIAUX**

UN GESTE DE TRI + SIMPLE ET MIEUX ACCOMPAGNÉ

Le tri est aujourd'hui le 1^{er} geste environnemental des Français. **Avec les collectivités locales, nous avons réussi à équiper quasiment chaque habitant d'un conteneur ou d'un bac, proche de chez lui.** Si le geste est bien connu, il n'est systématique que pour 44% des Français². L'un des leviers pour aller plus loin est de simplifier ce geste, en élargissant les consignes de tri à tous les emballages.

Le projet Plastique démarre aujourd'hui sa 3^e tranche d'extension des consignes : actuellement, 15 millions de Français trient tous les emballages et nous visons 100% de la population à l'horizon 2022. **En attendant, il est indispensable que les consignes de tri soient bien connues des Français.** L'agrément précédent a vu naître la consigne de tri mentionnée sur les emballages. Aujourd'hui, plus de 40 milliards d'emballages de produits donnent une indication claire aux consommateurs. Enfin, pour développer la mobilisation des Français autour du tri, **des campagnes nationales impactantes et leurs déclinaisons locales sont menées** par Eco-Emballages.

UNE COLLECTE + PERFORMANTE

111 collectivités locales, accompagnées par nos équipes, ont déployé des plans d'actions précis boostés par le volet collecte du *Plan de Relance*, pour développer la collecte sur leur territoire. Et ça marche !

Exemple, **la collecte du verre sur Le Grand Lyon a progressé de 16,5%** durant les années de l'agrément. La moitié de cette remarquable progression est due au *Plan de Relance*. Comment ? En 2012, sur proposition des équipes d'Eco-Emballages/Adelphi, le Grand Lyon a organisé les Trophées du Verre, mobilisant les élus des 59 villes de l'agglomération autour de l'augmentation de la collecte du verre. En 2014, le plan d'amélioration de la collecte arrive et l'installation de 300 conteneurs supplémentaires sur toute l'agglomération, associée à une bonne communication auprès de l'habitant, porte ses fruits.

² Source : Observatoire du geste de tri réalisé par Ipsos pour Eco-Emballages - 2013



**9 CENTRES
DE TRI PILOTES
NOUVELLE
GÉNÉRATION
CO-FINANCÉS**

UN TRI INDUSTRIEL + ADAPTÉ ET + MODERNE

Pour mettre en œuvre l'élargissement des consignes de tri à tous les emballages et dans toute la France, **il est indispensable de transformer en profondeur les centres de tri** pour passer de 218 à 130 sites. L'objectif est de réussir à traiter la diversité des emballages et matériaux, pour fournir davantage de matière aux recycleurs et de meilleure qualité.

Trois types de centres sont imaginés :

- Des centres de grande capacité dans les zones à forte densité de population ;
- Des centres de taille moyenne dans les zones urbaines et semi-urbaines ;
- Des centres de proximité.

Là encore, **le Plan de Relance a permis d'initier ces travaux de modernisation** avec un investissement de 43 millions d'euros sur 36 centres de tri, dont 9 sites pilotes.

Parmi eux, Trivalis a vocation à devenir l'unique centre de Vendée, département actuellement équipé de 5 structures. À terme, l'économie annuelle sera de 2 millions d'euros. Pour trier tous les matériaux d'emballages issus du tri des 650 000 habitants du département, Trivalis va devoir relever un défi technique : s'adapter pour mieux trier les flux d'emballages plastique et métal.





+ DE TONNES D'EMBALLAGES RECYCLÉES

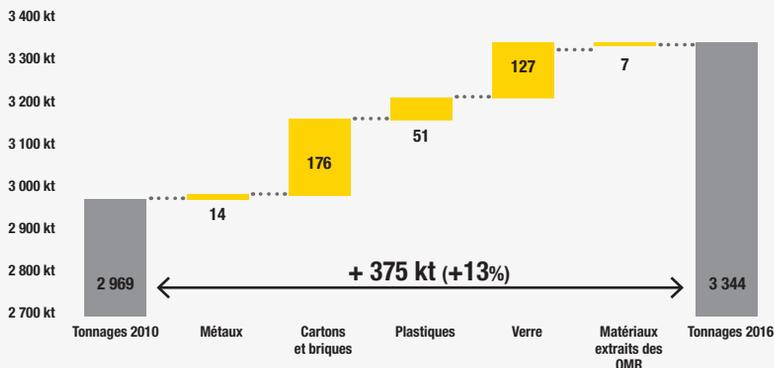
+ 375 000 TONNES RECYCLÉES

SOIT UNE PROGRESSION DE 13% SUR L'AGRÈMENT

En 2016, 3,3 millions de tonnes d'emballages ménagers ont été recyclées. C'est le résultat de toutes les actions menées, à chaque étape de la chaîne du recyclage. **Au cours de l'agrément, la progression a été constante et concerne tous les matériaux.** Le verre franchit la barre symbolique des 2 millions de tonnes recyclées.

Le papier-carton connaît quant à lui la plus forte hausse. A eux deux, ces matériaux représentent plus des trois quarts des tonnages recyclés. **Au cœur de notre projet pour le prochain agrément, figure le doublement du recyclage des emballages en plastique.**

ÉVOLUTION DES TONNAGES RECYCLÉS ENTRE 2010 ET 2016 (EN KT)



+ DE RESSOURCES PRÉSERVÉES

+ DE TONNES DE CO₂ ÉVITÉES

Notre action collective préserve les ressources naturelles tout en évitant les émissions de gaz à effet de serre ; et ce, aussi bien en amont de la production des emballages grâce à l'éco-conception qu'en aval, grâce au recyclage.

CHAQUE ANNÉE, L'ÉMISSION DE 2 MILLIONS DE TONNES DE CO₂ EST ÉVITÉE GRÂCE AU RECYCLAGE

... AU SERVICE DE NOS CLIENTS

Avec ce nouvel agrément, Adelphe s'inscrit dans la continuité de ce qu'elle a toujours incarné : une entreprise engagée et agile au service de ses clients. Pendant ces prochaines années, nous allons capitaliser sur nos points forts et progresser encore, pour apporter la meilleure qualité de service autour d'un projet ambitieux : recycler plus d'emballages en maîtrisant les coûts.

Premier point fort : la connaissance précise des métiers de nos clients.

Elle a permis à Adelphe, dès sa création, d'apporter des solutions adaptées aux contraintes métier des entreprises des Vins et Spiritueux et du Médicament leur permettant d'assurer leur responsabilité environnementale sur l'emballage - de façon collective ou individuelle - en s'appuyant sur un partenaire fiable.

Second point fort : Adelphe a toujours eu à cœur d'apporter une expertise permettant de répondre aux besoins de toutes les entreprises.

Ainsi, notre offre de services est large et la relation avec nos clients s'illustre par l'autonomie, grâce à l'outil digital, jusqu'au partenariat étroit. Nous souhaitons aller plus loin dans l'accompagnement spécifique des clients qui exprimeront un besoin précis pour nourrir leur politique environnementale sur l'emballage et investir pour rendre plus facilement recyclables leurs emballages.

Enfin, fort de notre expérience, **nous permettons à nos clients d'être assurés que leur contribution participe au développement du recyclage** et nous allons mettre en œuvre une feuille de route efficace pour le faire progresser.



François Demeure dit Latte

Directeur Général d'Adelphé

CE QUE NOUS APPORTONS À NOS CLIENTS



DES SOLUTIONS ADAPTÉES POUR ASSURER LEUR RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

- Une prise en compte des particularités des secteurs d'activité ;
- Une adaptation aux contraintes des entreprises en fonction de leur taille ;
- Une offre de partenariat sur-mesure avec des organisations et syndicats professionnels.



LA SIMPLICITÉ AU QUOTIDIEN POUR FAIRE GAGNER DU TEMPS

- Une déclaration facilitée et adaptée aux mises en marché de nos clients ;
- Des démarches rapides et des outils accessibles et dématérialisés ;
- Une relation client qui répond aux différents besoins d'autonomie et d'accompagnement.



LA SÉRÉNITÉ POUR LEUR GARANTIR UN SERVICE FIABLE ET TRANSPARENT

- Une conformité totale avec la Responsabilité Élargie du Producteur³ ;
- Une gouvernance composée des représentants de nos clients qui met leur intérêt au cœur des décisions ;
- La garantie que leur contribution financière participe à 100% au développement de l'éco-conception et du recyclage.

³ Responsabilité Élargie du Producteur (REP) Emballages ménagers : Obligation légale qui impose à toute entreprise qui met sur le marché français des produits emballés utilisés ou consommés par les ménages, de pourvoir à la gestion de leur fin de vie. L'entreprise peut assurer individuellement cette responsabilité ou adhérer à un système collectif et mutualisé notamment en devenant client d'Adelphi, dont l'action participe au développement du tri et du recyclage des emballages ménagers en France.



2018-2022

UN PROJET POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET APPORTER DE LA VALEUR À NOS CLIENTS

DYNAMISER LES DÉMARCHES ENVIRONNEMENTALES DES SECTEURS D'ACTIVITÉS

Tout d'abord en déployant des partenariats sectoriels. Ces partenariats gagnant-gagnant avec des organisations professionnelles ou des syndicats constituent une véritable offre collective, de l'administratif à la communication responsable.

Ils facilitent la mise en conformité avec la réglementation, notamment pour les petites et moyennes entreprises, et permettent de simplifier la déclaration avec un tarif unique par emballage.

Des services en matière d'éco-conception et de communication environnementale sont proposés. Les partenariats sectoriels que sont les contrats de mandat (signés avec le Comité Champagne et 3 syndicats de Bourgogne) sont un bel exemple de collaborations sur-mesure, tout comme l'approche « multi-REP » initiée pour les entreprises du Médicament avec Cyclamed et le Leem.

ACCOMPAGNER LES BESOINS SPÉCIFIQUES EN ÉCO-CONCEPTION ET COMMUNICATION

C'est un des axes majeurs de notre projet : **renforcer notre accompagnement pour réduire à la source, améliorer la recyclabilité des emballages et valoriser les actions vertueuses** auprès des consommateurs et des parties prenantes. **Notre action passe par l'investissement** : 1% des contributions versées par nos clients pour l'éco-conception et 1,5% pour la R&D leur bénéficieront directement puisque qu'ils nous permettront de mettre en œuvre des projets spécifiques. Par exemple, le lancement dès 2018 de deux groupes de travail sur le bag-in-box® et le blister PVC.

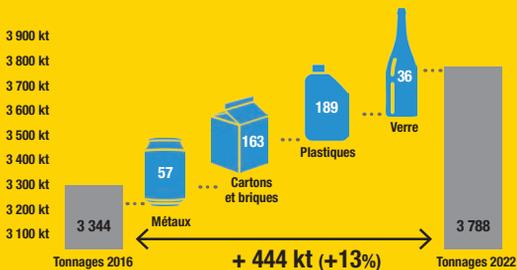
Objectif, rendre 100% recyclables les emballages en pilotant des appels à projets et en stimulant l'innovation. Nous voulons également développer notre capacité à répondre aux besoins particuliers de nos clients, les plus fortement engagés, qui voudront faire progresser leur démarche environnementale.

OFFRIR LA FACILITÉ ET L'AUTONOMIE DONT LES TPE/PME ONT BESOIN

Adelphé est une PME qui connaît les besoins des PME. Parce qu'une petite ou moyenne entreprise doit pouvoir exprimer sa responsabilité environnementale en toute sérénité, nous voulons développer une offre spécifique aux PME/TPE. Comment ? Tout d'abord **en renforçant la simplicité des déclarations auxquelles ces entreprises sont éligibles**. Aujourd'hui le forfait sans déclaration fixé au tarif très compétitif de 80€ et la déclaration sectorielle avec un tarif unitaire par emballage, sont un bon début.

Nous voulons également aller plus loin dans la dématérialisation de nos services grâce à l'outil digital. Le développement des fonctionnalités du nouvel espace client, va monter en puissance pour permettre une parfaite autonomie aux entreprises qui le souhaitent.

TONNES RECYCLÉES SUPPLÉMENTAIRES À ATTEINDRE D'ICI 2022



Estimations
Eco-Emballages/Adelphé

AUGMENTER LE TAUX DE RECYCLAGE DES EMBALLAGES TOUT EN MAÎTRISANT LA CONTRIBUTION DE NOS CLIENTS

C'est notre mission première. Elle réunit l'intérêt de nos clients et l'intérêt général. Elle nécessite par ailleurs une bonne coordination de tous les acteurs de la chaîne du recyclage et des choix rigoureux en matière de pilotage et d'investissement.

Nos enjeux prioritaires :

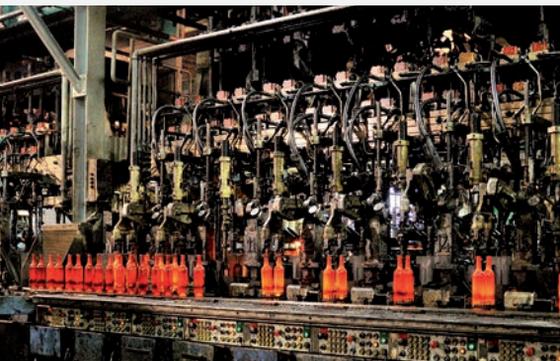
- L'augmentation du taux de recyclage notamment des emballages en plastique ;
- L'augmentation du tri en ville ;
- La mobilisation du citoyen.

Pour atteindre nos objectifs, **nous nous appuyons sur nos capacités techniques et financières développées avec notre actionnaire majoritaire, Eco-Emballages**. Notre feuille de route se résume en une phrase ambitieuse : **moderniser le dispositif actuel de collecte, de tri et de recyclage**.

Et ceci, à travers 4 actions :

- Concentrer et massifier les centres de tri ;
- Séparer à la source les emballages papier-carton ;
- Réduire la fréquence des collectes ;
- Développer la collecte de proximité moins coûteuse que la collecte en porte à porte.

Nous souhaitons également accompagner les initiatives innovantes complémentaires à la collecte sélective, qui contribueront à atteindre nos objectifs de recyclage.



adelphe

93/95 rue de Provence - 75009 Paris
T. 01 81 69 05 50 - entreprises@adelphe.fr

www.adelphe.fr

Suivez-nous sur  @AdelphSA

